

Mandat

Le Comité d'accueil des nouveaux membres :

- a) propose aux instances du Syndicat des moyens d'informer les nouveaux membres sur le rôle du Syndicat ou la tenue d'activités pour les accueillir ;
- b) organise toute activité d'accueil à la demande d'une des instances du Syndicat ;
- c) présente à la personne coordonnatrice, pour toute activité, ses prévisions de dépenses en vue de leur approbation ;
- d) présente à la personne coordonnatrice un état des revenus et dépenses après chaque activité.

Membres

Cynthia Arsenault, Geneviève Arsenault & Isabelle Bérubé (coordonnatrice)

Compte rendu des activités de l'année 2024-2025 (1^{er} juin 2024 au 31 mai 2025)

Prise de contact des personnes déléguées avec les nouveaux membres de leur secteur

Pour les personnes déléguées qui désirent se faire connaître auprès des nouveaux membres de leur secteur, un gabarit de courriel a été préparé par le Comité d'accueil et mis à leur disposition. Dans un même ordre d'idée, les personnes déléguées sont maintenant placées en copie conforme du courriel de bienvenue que le SEESUS fait parvenir aux nouveaux membres dès leur embauche.

Sondage « Mieux connaître les nouveaux membres »

Afin de faire connaissance avec les nouveaux membres, évaluer leur intérêt envers le Syndicat et bien identifier leurs besoins, un court sondage a été préparé et est intégré au courriel de bienvenue envoyé par le SEESUS. La participation est facultative, mais les résultats de ce sondage permettront au Comité d'accueil de réfléchir à des activités qui pourraient être proposées aux nouveaux membres et qui cibleraient mieux les sujets à aborder.

Des réponses personnalisées aux personnes qui répondent au sondage sont en cours de préparation, elles incluent un mot de remerciement ainsi que les coordonnées du SEESUS si elles ont des questions. Selon les réponses au sondage, des informations supplémentaires peuvent être ajoutées (ex. lien vers la page web des comités pour les membres qui aimeraient s'impliquer dans le Syndicat, lien vers la convention collective pour les personnes qui s'intéressent particulièrement à leurs conditions de travail, etc.).

Foire aux questions (FAQ) du site web du SEESUS

La section dédiée au personnel temporaire de la FAQ a été revalidée et mise à jour, au besoin.

Balados « Les p'tits nouveaux »

Afin de répondre à des questions qui concernent le personnel temporaire, et ce, de façon plus ludique, participation au projet de balados, incluant des thématiques comme la période de probation, les entrevues, le programme de garantie d'heures, la liste de rappel, les conditions de travail des personnes qui ont cumulé moins de 265 jours d'ancienneté, etc.